



### Documents de travail

### Ateliers - Actions

décembre 2012 - janvier 2013



AGENDA 21  
SEYSSES

## Demain notre ville

Peut-on rendre notre ville plus accueillante,  
attractive et respectueuse de la nature et des gens ?

*Nous vous invitons à en débattre dans les ateliers actions de notre agenda 21.  
3 axes de travail ont été retenus suite au diagnostic territorial*

### AXE I

***Seysses sera "des villes"***

*Maîtriser l'impact de  
la croissance démographique  
sur notre "environnement".*

**Judi 20 décembre - 18h30**

*salle des mariages*

### AXE II

***Seysses sera "des champs"***

*Préserver et valoriser nos espaces  
agricoles et naturels.*

**Mercredi 9 janvier - 18h30**

*salle festive des Aujoulets*

### AXE III

***Seysses sera "des gens"***

*Permettre à chaque Seyssois de s'épanouir  
en tant que citoyen et au sein  
de la collectivité.*

**Mardi 22 janvier - 20h30**

*salle des mariages*

---

# AGENDA 21 DE SEYSSES : STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La stratégie de développement durable est l'expression du scénario de développement que vont mettre en place les acteurs du territoire. Il faut atteindre les objectifs de développement durable répondant aux enjeux mis en évidence par le diagnostic. La stratégie doit décrire l'évolution souhaitée du territoire sur 15 ou 20 ans. Pour décliner cette évolution, il est important de définir les grandes actions politiques qui seront menées.

La stratégie doit tenir compte de 3 aspects :

- Les enjeux propres à Seysses, mis en évidence par le diagnostic et la phase de concertation avec les acteurs locaux ;
- Les enjeux du Développement durable, qu'on retrouve à travers les thématiques du diagnostic;
- Les enjeux supra-communaux, définis par les textes de planification aux échelles supérieures : Axe Sud, périmètre du SCOT, orientations nationales voire internationales...

## **OBJECTIFS DE LA STRATÉGIE**

La stratégie est un document de prospective ; un moyen de se fixer un cap pour l'avenir. Nous sommes dans un contexte de crises : écologique, économique, sociale ; l'actualité nous pousse donc à des réactions d'urgence et de court terme. Or le développement durable s'accommode mal de cette temporalité. Les décisions doivent être prises dès maintenant mais doivent porter sur le long terme.

Pour autant, le parti pris pour ce document est de ne pas se projeter trop loin, d'une part car il s'agit d'un Agenda 21 de première génération et nous devons apprendre à le mener à bien. D'autre part car Seysses est une petite commune qui ne maîtrise pas l'ensemble des variables qui impactent le territoire. On sait que le tissu intercommunal risque, à terme, d'évoluer. Aussi la stratégie doit être suffisamment souple pour éviter tout engagement irréversible qui se révélerait, à terme, contraire aux enjeux territoriaux. Ce document stratégique prend ainsi le parti de se fixer des objectifs à court et moyen termes. Cependant, il est important de souligner que la planification stratégique implique des décisions de court, moyen ou long terme selon l'urgence et l'ampleur de l'enjeu.

## **LES AXES STRATÉGIQUES**

La Ville de Seysses a choisi d'orienter sa stratégie sur la dualité entre ruralité et urbain qui se retrouve dans la notion de « commune périurbaine ». Le développement de Seysses doit concilier ces 2 aspects, nécessité soulignée dans des documents de planification plus globaux, auxquels l'Agenda 21 doit se conformer, mais aussi déjà prise en compte dans des politiques locales telles que le PLU. Toutefois, l'Agenda 21 n'a pas vocation à se limiter à des aspects d'aménagement du territoire ; la stratégie se base donc sur la rencontre entre 2 « environnements » (ville et campagne) mais aussi la rencontre entre des personnes qui fondent la diversité du territoire, qu'il faut intégrer et impliquer dans la vie locale.

## PRENDRE EN COMPTE LE DIAGNOSTIC

La Ville a retenu 3 axes de travail déclinés en 11 objectifs qui tiennent compte de manière transversale du diagnostic. La Ville de Seysses n'a pas souhaité mettre en place un axe spécifique pour l'exemplarité des services, car l'objectif est que tous les acteurs, incluant les services municipaux, œuvrent aux mêmes objectifs.

### Les Axes et Objectifs au regard du diagnostic territorial

AXES DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL		Themes du diagnostic					
AXES	OBJECTIFS	Biodiversité et ressources naturelles	Air / Climat / Énergie	Cohésion sociale	Qualité de vie	Produire et Consommer	Gouvernance : Citoyenneté
<b>Axe I</b> <b>Seysses sera</b> <b>« des villes »</b> <b>Maîtriser l'impact de la croissance démographique sur notre environnement</b>	<b>Objectif 1</b> : Rendre l'ensemble du territoire accessible à tous, sans contrainte économique, géographique, physique...						
	<b>Objectif 2</b> : Maîtriser l'étalement urbain tout en facilitant l'accueil des Seyssois						
	<b>Objectif 3</b> : Énergie : réduire les consommations, opter pour des solutions renouvelables et durables						
	<b>Objectifs 4</b> : Limiter notre dépendance à la voiture et réduire les nuisances associées						
<b>Axe II</b> <b>Seysses sera</b> <b>« des champs »</b> <b>Préserver et valoriser nos espaces naturels et agricoles</b>	<b>Objectifs 5</b> : Conserver espaces et activités agricoles à l'ouest du canal de St Martory						
	<b>Objectifs 6</b> : Valoriser l'eau miroir du territoire						
	<b>Objectifs 7</b> : Se doter de continuités écologiques pour favoriser la biodiversité et sa découverte par les Seyssois						
<b>Axe III</b> <b>Seysses sera</b> <b>« des gens »</b> <b>Permettre à chaque Seyssois de s'épanouir en tant que citoyen et au sein de la collectivité</b>	<b>Objectif 8</b> : Renforcer la solidarité entre générations et entre territoires						
	<b>Objectif 9</b> : Valoriser la mixité et la cohésion sociales						
	<b>Objectif 10</b> : Redéfinir notre rapport à la production et à la consommation vers plus de durabilité						
	<b>Objectif 11</b> : Développer une véritable « culture » de la démocratie participative et de la gouvernance						

## **AXES ET OBJECTIFS DE TRAVAIL**

### **Réunion Publique 20 décembre**

#### **Axe I/ Seysses sera « des villes » : maîtriser l'impact de la croissance démographique sur notre « environnement » ..... 4**

Objectif 1: Rendre l'ensemble du territoire accessible à tous, sans contrainte économique, géographique, physique..... 4

Objectif 2: Maîtriser l'étalement urbain tout en facilitant l'accueil des Seyssois..... 5

Objectif 3: Energie : réduire les consommations, opter pour des solutions renouvelables et durables ..... 6

Objectif 4: Limiter notre dépendance à la voiture et réduire les nuisances associées..... 7

### **Réunion Publique 9 janvier**

#### **Axe II/ Seysses sera « des champs » : préserver et valoriser nos espaces agricoles et naturels ..... 8**

Objectif 5: Conserver des espaces et une activité agricoles à l'ouest du Canal de Saint-Martory ..... 8

Objectif 6: Valoriser l'eau, miroir du territoire..... 9

Objectif 7: Se doter de continuités écologiques pour favoriser la biodiversité et sa découverte par les Seyssois ..... 10

### **Réunion Publique 22 janvier**

#### **Axe III/ Seysses sera « des gens » : permettre à chaque seyssois de s'épanouir en tant que citoyen et au sein de la communauté .....11**

Objectif 8: Renforcer la solidarité entre générations et entre territoires..... 11

Objectif 9: Valoriser la mixité et la cohésion sociales ..... 12

Objectif 10: Redéfinir notre rapport à la production et à la consommation vers plus de durabilité... 13

Objectif 11: Développer une véritable « culture » de la démocratie participative..... 14

# Axe I/ SEYSSES SERA « DES VILLES » : MAÎTRISER L'IMPACT DE LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE SUR NOTRE « ENVIRONNEMENT »

---

En 2010, pour la première fois dans l'histoire de l'Humanité, la population mondiale comptait autant d'urbains que de ruraux. En France, l'Insee considère qu'environ 3 habitants sur 4 sont des urbains, bien que derrière ce terme on trouve des réalités très différentes, depuis l'hyper centre des grandes villes jusqu'aux communes périurbaines telles que Seysses.

L'agglomération toulousaine est par ailleurs l'une des plus dynamiques de l'hexagone ; une croissance qui attire de plus en plus de nouveaux résidents résolument orientés vers « la ville » : emploi, besoins de loisirs, habitudes de consommation... La périphérie de Toulouse est donc amenée à accueillir toujours plus de ces urbains ; c'est pourquoi Seysses sera des villes.

## **Objectif 1: RENDRE L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE ACCESSIBLE À TOUS, SANS CONTRAINTE ÉCONOMIQUE, GÉOGRAPHIQUE, PHYSIQUE.**

L'accessibilité est une notion générique qui concerne de nombreux leviers de la vie du territoire. Outre l'accès au logement, précédemment évoqué, l'accessibilité est également la possibilité physique de se rendre n'importe où, elle concerne donc la mobilité, qu'elle soit liée à un handicap ou aux moyens de transports eux-mêmes. C'est aussi la possibilité économique d'accéder aux biens et services que le territoire propose. C'est encore le choix pour les loisirs, les sports et la culture...

### **Le développement de la ville de Seysses devra tenir compte de la possibilité d'accéder aux bâtiments, emplois, biens et services pour tous.**

- Seysses devra notamment polariser ses infrastructures pour éviter l'isolation des quartiers les plus éloignés du centre-ville et de la zone commerciale. Pour autant, l'impératif de durabilité implique une coordination pour certains équipements ; l'objectif est de trouver un compromis entre les besoins des populations de Seysses mais aussi des alentours et les moyens et la vocation de ces mêmes territoires.
- La commune œuvrera avec ses partenaires à maintenir, renforcer et diversifier l'emploi local, notamment pour permettre à de nouvelles populations de s'établir à Seysses sans consacrer une part trop importante de leur budget aux déplacements domicile-travail. La diversification doit s'accompagner d'un équilibre d'installation, notamment pour les commerces de proximité. L'objectif est de concilier la viabilité économique d'un maximum d'artisans locaux et l'accès par la population à ces derniers.
- L'accessibilité aux bâtiments recevant du public pour les personnes à mobilité réduite est un autre objectif de court et moyen termes : 2015 pour répondre aux nouvelles normes en la matière.
- Enfin, la problématique de l'accessibilité est intimement liée à l'accès au logement et aux déplacements, 2 aspects centraux du développement actuel et futur du territoire (Cf. obj. 2 & 4).

## **Objectif 2: MAÎTRISER L'ÉTALEMENT URBAIN TOUT EN FACILITANT L'ACCUEIL DES SEYSSOIS.**

Historiquement, Seysses est un bourg construit autour de l'église et de la place centrale. Mais au fil des ans, et principalement à partir des années 80, la croissance de la commune a été « subie », axée sur l'accueil d'une nouvelle population importante, généralement à la recherche d'un pavillon avec jardin. Ainsi la commune a peu à peu grignoté des espaces, en se développant horizontalement. Certains noyaux d'urbanisation sont déconnectés du noyau historique à l'est du Canal de Saint-Martory.

Aujourd'hui, Seysses doit résoudre une équation compliquée : limiter la consommation d'espace tout en continuant d'accueillir de nouveaux habitants. Cette évolution passera nécessairement par la protection des terrains agricoles et naturels, la densification du tissu urbain existant et la mise en place d'une offre plus diversifiée (surfaces, prix...)

**Seysses s'engage donc à poursuivre sa volonté de limiter l'artificialisation sur son territoire, en axant son urbanisation sur les secteurs déjà urbanisés sans pour autant se fermer à l'accueil de nouvelles populations :**

- A l'ouest du Canal de Saint-Martory, considéré comme territoire d'extension modéré, les secteurs de Couloumé et des Aujoulets sont amenés à connaître une densification limitée (30 individus/hectare). A l'est du Canal, le cœur historique est quant à lui inclus dans le périmètre de la « ville intense » selon le SCOT. La densification restera toutefois mesurée : 55 individus/hectare.
- L'essentiel de la densification, à Seysses, portera sur le logement même si le SCOT prévoit également de densifier le pôle économique et commercial, à l'est (anciennes gravières). Le SCOT fixe des objectifs de production de logements par an, jusqu'à l'horizon 2030.
- Au-delà de la quantité de logements, la diversité de l'habitat est un enjeu crucial : le logement doit s'adapter aux nouvelles contraintes des habitants (ménages plus petits, précarisation d'une frange de la population...) Seysses accuse une forte disparité entre maisons et appartements, et un fort déficit en logements sociaux. L'Agenda 21 rejoint donc le Programme Local de l'Habitat même si les objectifs fixés risquent de ne pas être remplis. L'enjeu restera donc d'actualité dans l'avenir, d'autant plus que le seuil minimum de logements sociaux, va passer de 20 en 25%.
- Compte tenu du retard accumulé en la matière, il faudra en parallèle d'autres pistes, avec les partenaires de la Ville, pour faciliter l'accès au logement (collocation entre personnes âgées et étudiants, rénovations d'anciennes bâtisses en petits appartements...)
- Enfin, un gros enjeu de la commune sera la préservation du cadre de vie tout en intégrant des nouvelles formes d'habitat et des nouvelles populations

### **Objectif 3: ENERGIE : RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS, OPTER POUR DES SOLUTIONS RENOUVELABLES ET DURABLES**

Le secteur résidentiel est l'un des plus gros consommateurs d'énergie : à Seysses, 42% des consommations concernent le résidentiel . Cependant, les efforts en matière énergétique doivent être partagés entre la collectivité, les habitants mais aussi les acteurs socio-économiques. La Ville de Seysses doit donc à la fois être exemplaire à travers les bâtiments dont elle a la gestion et l'éclairage public, et inciter les particuliers et professionnels à relever l'enjeu énergétique. Le défi est de taille et demande un effort soutenu mais progressif : La France s'est engagée auprès de l'UE à réduire de 9% sa consommation énergétique entre 2006 et 2016, et à respecter le paquet énergie-climat conclu en 2008 prévoyant une amélioration de 20% de l'efficacité énergétique de l'Union Européenne en 2020.

**Seysses doit mener de front 3 dynamiques complémentaires pour réduire la facture énergétique du territoire : réduire la consommation, améliorer les infrastructures et diversifier les sources d'énergie.**

- Réduire les consommations d'énergies de chacun : éduquer, sensibiliser et responsabiliser tous les Seyssois, pour améliorer les habitudes de consommation d'énergie, optimiser l'éclairage public et étendre la réflexion à nos entreprises...
- Opter pour des énergies renouvelables, telles que le bois, le solaire, la géothermie... L'objectif est de réduire la dépendance au nucléaire, aux énergies fossiles mais aussi à l'énergie hydraulique car l'eau est amenée à devenir de plus en plus rare et précieuse.
- Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments, notamment pour limiter les consommations liées au chauffage et à la climatisation. Là encore, les bâtiments communaux doivent être exemplaires mais il ne faut pas oublier le secteur résidentiel, particulièrement consommateur, et les autres acteurs locaux. Une logique à appliquer dans le nouveau bâti mais aussi dans l'ancien. La qualité du bâti influe également sur la qualité de l'air intérieur, enjeu sanitaire majeur, notamment dans les bâtiments recevant du public.

## **Objectif 4: LIMITER NOTRE DÉPENDANCE À LA VOITURE ET RÉDUIRE LES NUISANCES ASSOCIÉES.**

Consommations énergétiques et émissions de gaz à effet de serre sont 2 problématiques intimement liées. La France s'est engagée à diviser par 4 ses émissions de CO<sub>2</sub> entre 1990 et 2050. En outre, les problématiques d'accessibilité ne peuvent être résolues sans une réflexion d'ensemble sur nos habitudes de déplacements et les infrastructures structurantes du territoire qui font la part belle à l'automobile.

En la matière, nos modes de déplacements sont à la fois le poste principal de consommation énergétique mais aussi et de loin la principale source d'émissions de GES, responsables du changement climatique. Or Seysses, comme la plupart des communes périurbaines, accuse une dépendance forte à l'automobile. Ceci s'explique par la distance avec les bassins d'emploi, l'absence de certains types de service sur une commune de cette importance (loisirs par exemple) mais aussi par la superficie du territoire lui-même associée à une urbanisation diffuse avec quelques pôles de centralité.

### **Seysses doit donc faire des choix cohérents pour limiter les impacts négatifs du recours à outrance à la voiture.**

- Réduire la part modale de la voiture en rendant attractive l'offre alternative : transports collectifs, pistes cyclables et cheminements piétonniers. Cela implique aussi des aménagements pour accueillir ces nouveaux usagers de la route.
- Inciter à optimiser les automobiles elles-mêmes : sensibiliser les acteurs pour promouvoir des véhicules moins polluants, une conduite plus souple ou encore inciter à développer le covoiturage.
- Adopter une réflexion de fond sur le devenir de la voirie, qui incite à l'utilisation de l'automobile au détriment des autres usagers. Les difficultés se retrouvent notamment dans le cœur de ville. Le partage de la voirie et des trottoirs entre voitures, cyclistes et piétons, entre employés à Seysses et clientèle de transit, ou encore l'accessibilité des services de ramassage des ordures, de transports en commun... doivent faire l'objet d'une réflexion et d'une refonte progressive et cohérente avec l'évolution du territoire. Cette réflexion doit également englober le stationnement, toujours plus problématique avec l'accroissement de la population mais très consommateur d'espace justement nécessaire pour accueillir de nouveaux habitants.
- Inclure à la réflexion les autres aspects liés à l'automobile : impact sur le commerce des zones de la Piche et Séglà, sécurité routière, bruit, qualité de l'air extérieur...



Objectifs de travail	Engagements pour Seysses
<b>Axe I/ Seysses sera "des villes": maîtriser l'impact de la croissance démographique sur notre "environnement"</b>	
<b>Objectif général Axe 1</b>	Réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre et les consommations énergétiques d'ici 2020
	Diviser par 4 les émissions entre 1990 et 2050
<b>Objectif 1: Rendre l'ensemble du territoire accessible à tous, sans contrainte économique, géographique, physique...</b>	Tous les établissements recevant du public devront être aux normes d'accessibilité d'ici 2015
	Renforcer l'attractivité des lieux de vie (emploi, commerces, activités)
	Décentraliser certains services et activités hors centre-bourg
<b>Objectif 2: Maîtriser l'étalement urbain tout en facilitant l'accueil des Seyssois</b>	Respecter les prescriptions du SCOT en termes de densification: nombre de logements et secteurs identifiés
	Rattraper une partie de notre retard pour le logement social, en respectant les prescriptions du PLH/ de la préfecture (?)
	Conserver une qualité et un cadre de vie respectueuse de l'existant en tenant compte des besoins futurs (paysages urbains, équipements...)
	Imaginer des outils pour optimiser l'habitat (colocation, division de parcelles, utilisation de l'espace urbain...)
<b>Objectif 3: Energie : réduire les consommations, opter pour des solutions renouvelables et durables</b>	Mise en œuvre de manifestations et partenariats sur les thématiques des économies d'énergies
	Favoriser la construction ou la rénovation vers des bâtiments passifs.
	Baisser de 38% les consommations des logements d'ici 2020
	Développer les dispositifs de production d'énergies renouvelables sur Seysses
	Vers une municipalité exemplaire: diminuer les consommations de 3% par an entre 2012 et 2020
	Respecter la législation et le calendrier (2015-2023) en termes de surveillance et de prévention des polluants de l'air intérieur
<b>Objectif 4: Limiter notre dépendance à la voiture et réduire les nuisances associées</b>	10% de déplacements utilisant un mode alternatif à la voiture en 2020
	Augmenter de manière significative le nombre de déplacements en vélo
	Optimiser l'utilisation de l'automobile, conduire mieux pour respecter les Seyssois et l'environnement.
	Concilier les besoins de tous les usagers de la route et de la voirie: piétons, cyclistes, automobilistes, transports en commun, véhicules de services...

## **Axe II/ SEYSSES SERA « DES CHAMPS » : PRÉSERVER ET VALORISER NOS ESPACES AGRICOLES ET NATURELS**

---

Le territoire seyssois a la particularité d'être à 60% recouvert par des espaces naturels ou agricoles. Dans un monde où se nourrir est une problématique de plus en plus importante, où le transport des denrées alimentaires est une question récurrente, cette agriculture aux portes de Toulouse constitue un atout indéniable, auquel s'ajoute l'intérêt écologique, paysager et en termes de qualité de vie. Le revers de la médaille est la difficulté croissante pour maintenir une activité agricole et les pollutions liées à une agriculture intensive, qui plus est très consommatrice en eau.

Or l'eau est l'autre trait marquant de la nature seyssoise. Présente sous diverses formes, elle est intimement liée à l'agriculture qu'elle a permis de développer. Ressource fragile, l'eau subit de nombreuses pressions, agricoles certes mais également domestiques, industrielles...

### **Objectif 5: CONSERVER ESPACES ET ACTIVITÉS AGRICOLES À L'OUEST DU CANAL DE SAINT-MARTORY**

Le maintien d'une agriculture de proximité dans la couronne toulousaine est une nécessité. Le Schéma de Cohérence Territoriale a ainsi pointé l'est du territoire seyssois comme secteur où les espaces agricoles doivent être préservés. Mais l'enjeu n'est pas seulement quantitatif, il est aussi qualitatif : la stratégie doit poser les bases d'une agriculture compatible avec le développement durable, c'est-à-dire respectueuse de l'environnement, viable économiquement et vectrice de cohésion sociale. Cela ne pourra se faire sans l'appui et l'expertise des agriculteurs, qui connaissent à la fois le potentiel des terres et les difficultés de la filière.

#### **Seysse doit donc instaurer un dialogue de long terme avec le monde agricole et les habitants-consommateurs.**

- Conserver la logique de limitation de l'étalement urbain pour éviter l'urbanisation diffuse et le mitage des espaces agricoles.
- Développer une agriculture moins polluante en favorisant les conversions en agriculture biologique ou raisonnée, en tissant des liens de proximité entre producteurs et consommateurs qui diminueront les transports.
- L'adaptation au changement climatique passera également par une diversification dans l'usage des terres agricoles. Des cultures moins gourmandes en eau, nécessitant moins d'intrants, et favorisant la biodiversité alimentaire. Il faudra également compter sur les ponts entre agriculture et énergie; différentes pistes sont à explorer en concertation avec la chambre d'agriculture qui est souvent prescriptrice ou incitatrice en la matière
- Pour autant, ces objectifs ne doivent pas s'opérer au détriment des agriculteurs, qui connaissent depuis plusieurs années des difficultés économiques. Il faut donc que l'agriculture soit dynamique et créatrice d'emplois ; la commune devra notamment veiller à la reprise des exploitations.
- Enfin, les terres agricoles ont perdu au fil du temps leur potentiel paysager, pour diverses raisons. La stratégie ne doit pas oublier cet aspect, important pour le cadre de vie seyssois : cela passera par la réhabilitation des haies, la conservation du bâti rural et villageois, et la possibilité de faire des espaces agricoles des espaces de ballade et d'agrément ; tout ceci nécessite donc des liens forts avec les propriétaires agricoles.

## **Objectif 6: VALORISER L'EAU, MIROIR DU TERRITOIRE**

L'agriculture intensive, notamment, a des impacts négatifs sur l'eau : pollution et irrigation importante. Or, l'eau est omniprésente à Seysses mais la ressource est déjà dégradée qualitativement. En outre, des menaces pèsent sur la quantité, phénomène amené à s'amplifier à l'avenir avec le réchauffement climatique

### **Seysses mènera donc une double politique de préservation et de valorisation de la ressource en eau :**

- Difficile d'avoir une action cohérente sur l'eau sans instruments de mesure des effets de cette action. Pour assurer une veille sur la ressource en eau, si précieuse, la commune saisira l'opportunité de se doter d'un système d'information sur la quantité et la qualité de l'eau sur le territoire ; ce sera également un outil d'identification des pressions sur l'eau.
- Eduquer, sensibiliser et responsabiliser tous les Seyssois, pour améliorer les habitudes de consommation d'eau et apprendre à la préserver.
- Tous espaces aquatiques sont des espaces de nature qui ont un fort potentiel d'agrément. La planification de l'aménagement du lac de la Piche est un premier projet d'avenir mais le diagnostic a révélé d'autres pistes d'amélioration pour le futur : la coordination pour la gestion des rives du Binos, qui serpente notamment au cœur de l'habitat, la mise en place de cheminements le long des cours d'eau, le maintien des fossés...
- Les rejets directs dans le milieu aquatique doivent être limités : pollutions liées à l'agriculture, aux jardins publics et privés, aux industries ; rejets liés aux écoulements sur les sols imperméabilisés...
- Les consommations doivent aussi être limitées : depuis la source (le réseau de canalisations et de distribution) jusqu'à l'assainissement, en passant par les actes de consommation eux-mêmes qui dépendent là aussi de tous les acteurs de Seysses.

## **Objectif 7: SE DOTER DE CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES POUR FAVORISER LA BIODIVERSITÉ ET SA DÉCOUVERTE PAR LES SEYSOIS**

L'eau, les terrains agricoles et naturels, mais aussi « la ville » participent également des écosystèmes seyssois : il ne s'agit pas d'une protection « romantique » de l'environnement, mais d'une approche écosystémique qui tient compte des interactions entre l'Homme et son milieu, mais aussi inversement des nombreux services que la biodiversité peut apporter aux Seyssois.

Il existe une diversité et une abondance réelle à Seysses, mais l'accessibilité au public n'est pas forcément au rendez-vous actuellement, notamment parce que peu de ces espaces sont publics. En outre, Les espaces naturels sont certes nombreux, mais ne dialoguent pas forcément entre eux : de rares boisements épars, de vastes zones agricoles parfois banalisées, des cours d'eau dont le lit a été modifié au point que les berges ne remplissent plus leurs fonctions écologiques, canaux artificiels peu propices à la biodiversité...

### **Seysses doit s'attacher à préserver la diversité de ses écosystèmes et de sa biodiversité tout en offrant ces espaces de découverte de la nature aux Seyssois.**

- Il ne suffit pas de préserver des espaces naturels « vierges » de toute activité humaine pour favoriser la biodiversité. La présence de sanctuaires de nature est importante mais il est tout aussi indispensable d'avoir des connexions entre les différents sites. Le Grenelle de l'Environnement a désigné par Trame Verte et Bleue ces corridors de nature (végétation, cours d'eau) qui permettent la circulation des espèces (y compris de l'Homme, dans le respect des écosystèmes). Le SCOT a défini des corridors stratégiques pour la TVB de l'agglomération, mais la commune doit s'efforcer d'adopter la même logique au sein du territoire, pour obtenir un véritable réseau d'écosystèmes interconnectés, via les cours d'eau, les fossés, des haies, alignements d'arbres ou encore sentiers de nature existants ou à créer
- La « nature en ville » est tout aussi importante : les parcs urbains, arbres urbains, ronds-points et fleurissements de diverses natures, constituent eux-aussi le patrimoine écologique du territoire. La prise en compte du changement climatique nécessite aussi une réflexion sur l'avenir sur ces éléments naturels au cœur de l'urbanisation.
- Ce qui est vrai pour les espaces communs l'est également pour les jardins privés car la « nature » ignore le cadastre ou les clôtures entre habitations. L'impact des jardins privatifs sur les écosystèmes et la biodiversité n'est pas anodin, il y a donc un véritable enjeu de valorisation de la nature à travers les comportements des habitants « chez eux » : pratiques d'arrosage, utilisation de compost, choix des essences...
- La sensibilisation du public est donc très importante en la matière ; mais Seysses souffre de lacunes en matière de connaissance des ressources écologiques. La connaissance de la biodiversité locale permettra notamment d'assurer une veille sur la qualité des écosystèmes, de prévenir la propagation d'espèces invasives et de faire partager les ressources biologiques avec la population.



Objectifs de travail	Objectifs stratégiques
<b>Axe II/ Seysses sera "des champs": Préserver et valoriser nos espaces agricoles et naturels</b>	
<p><b>Objectif 5:</b> Conserver des espaces et une activité agricoles à l'ouest du Canal de Saint-Martory</p>	<p>Engager un dialogue avec les agriculteurs locaux, l'école d'agriculture, la Chambre d'agriculture. Valoriser les pratiques agricoles respectueuses des producteurs, des consommateurs et de l'environnement</p> <p>Conserver les surfaces agricoles en ne prévoyant aucun changement de vocation au PLU Valoriser et éviter la banalisation des paysages agricoles (planter des haies, conserver les fermes traditionnelles...)</p> <p>Conserver l'activité agricole et dynamiser l'emploi agricole</p>
<p><b>Objectif 6:</b> Valoriser l'eau, miroir du territoire</p>	<p>Mieux connaître la qualité et la quantité en eau à Seysses</p> <p>Sensibiliser et éduquer la population pour préserver l'eau</p> <p>Diminuer les rejets dans le milieu aquatique. Réduire les consommations en eau (on ne pourra pas évaluer de manière exacte nos consommations tant qu'on ne pourra pas mesurer les quantités provenant des puits) Étendre les "zones tampons" naturelles sur l'ensemble des berges (cours d'eau, fossés et au lac de la Piche)</p>
<p><b>Objectif 7:</b> Se doter de continuités écologiques pour favoriser la biodiversité et sa découverte par les Seyssois</p>	<p>Mettre en place la Trame Verte et Bleue prévue au SCOT et réaliser des liaisons vertes</p> <p>Réaliser un inventaire faunistique et floristique du territoire pour mieux connaître la biodiversité Mener une réflexion sur les essences à planter, rustiques, locales, en prenant en compte le changement climatique, pour les espaces publics et jardins privés.</p> <p>Maintenir le nombre d'arbres urbains</p>

## **Axe III/ SEYSSES SERA « DES GENS » : PERMETTRE À CHAQUE SEYSOIS DE S'ÉPANOUIR EN TANT QUE CITOYEN ET AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ**

---

Le développement durable passe par l'épanouissement de tous les acteurs du territoire, que ce soit dans le cadre professionnel, familial ou social. Seysses a toujours été une commune plurielle et solidaire, avec une volonté d'intégrer chacun. La commune a soutenu cette volonté, notamment en proposant des tarifs progressifs dans différents domaines : restauration scolaire, sports...

Mais la solidarité passe par chacun de nous, à travers un engagement associatif, le partage et la transmission des connaissances, l'implication civique et citoyenne. Nous devons penser à nos voisins et à nos enfants tout autant qu'à nous-mêmes, car nos décisions les impacteront autant que nous. Pour que le développement soit durable à Seysses, il est indispensable de donner à chacun les clés pour comprendre puis participer à la définition du développement durable. Si la stratégie de l'Agenda 21 fixe des directions générales, il faut se donner les moyens d'agir et de repenser nos façons de faire pour y parvenir effectivement. Pour cela, il faut comprendre que nous avons tous un rôle à jouer : cela commence par l'apprentissage et l'éducation, se poursuit par la réflexion collective, puis par l'action.

Il s'agit donc de vivre ensemble mais aussi de construire ensemble.

### **OBJECTIF 8 : RENFORCER LA SOLIDARITE ENTRE GENERATIONS ET ENTRE TERRITOIRES.**

La solidarité est une valeur importante sur le territoire seyssois. En témoignent certaines manifestations dont la plus renommée est certainement "Une foulée pour la vie". Tout comme l'Agenda 21, l'enjeu est d'arriver à une solidarité qui transcende les générations et les territoires.

**Seysses visera donc à renforcer les dynamiques existantes et en explorer de nouvelles dans une volonté d'entraide et de partage.**

- Dans un contexte de vieillissement de la population, la question de la solidarité intergénérationnelle revêt une importance particulière. La lutte contre l'isolement, la prise en charge de la dépendance et le développement de services aux personnes âgées sont donc des enjeux pour l'avenir. Toutefois, la solidarité est basée sur l'échange et les bienfaits de celle-ci sont réciproques. Les "anciens" sont un réservoir d'expériences, de connaissances et de compétences qui pourront bénéficier à tous les Seyssois: partage de logement (Cf. Axe I Obj.2), garde ou accompagnement des enfants, emploi des séniors et transmission des savoir-faire...
- La solidarité doit également s'exprimer entre les territoires: on a vu que pour des raisons de limitation de l'étalement urbain et d'économies de moyens, Seysses et ses voisins doivent réfléchir à un avenir commun et au partage d'infrastructures. Ceci est également vrai pour la gestion de l'eau, l'emploi, le logement... Seysses doit donc renforcer ses partenariats intercommunaux.
- Au-delà du territoire "national", la solidarité doit également être dirigée à l'international, à travers des échanges culturels, des projets humanitaires ou des échanges de bonnes pratiques. Cela pourra se faire par le biais de la municipalité mais aussi avec des projets associatifs ou émanant d'entreprises ou d'autres acteurs de Seysses.

## **OBJECTIF 9 : VALORISER LA MIXITÉ ET LA COHÉSION ENTRE NOUS**

Mixité et cohésions sociales nécessitent une alchimie difficile à trouver. Alors que la mixité favorise la diversité, la cohésion souligne la volonté de faire corps, de créer une unité. Il faut donc arriver à créer du lien sans gommer les particularités. En la matière, Seysses présente plusieurs atouts: la culture, les sports et les loisirs y sont très présents, de même que les associations. Pourtant, la question de "la relève" se pose au niveau associatif, il est important de réfléchir aux moyens de préserver le dynamisme de ces structures.

### **Seysses valorisera donc les initiatives en faveur de la cohésion et de la mixité.**

- La culture et les loisirs font déjà beaucoup pour la mixité sociale, de par les tarifs et la diversité proposés. Seysses renforcera cette logique à l'avenir, en s'adaptant aux évolutions démographiques.
- Le territoire connaît certaines difficultés liées au dynamisme associatif. Or, il s'agit de véritables écoles de la citoyenneté et de la diversité. L'Agenda 21 s'attachera donc à faciliter le fonctionnement des associations locales et à inciter les Seyssois à s'impliquer dans des actions bénévoles.
- Pour autant, la mixité se joue également en dehors des « institutions », ce qui implique de développer d'autres initiatives, à tous niveaux, pour favoriser le « bien-vivre ensemble » (sensibilisation, charte de bon voisinage...)
- Enfin, une des particularités de Seysses est d'accueillir sur son territoire un établissement pénitentiaire enfants et une clinique psychiatrique. Si quelques actions sporadiques ont tenté de créer des liens avec certains de ces acteurs du territoire, la Ville peut initier des projets créateurs de liens.

## **OBJECTIF 10 : REDÉFINIR NOTRE RAPPORT À LA PRODUCTION ET À LA CONSOMMATION**

L'économie et la sphère professionnelles sont des enjeux incontournables: la question du maintien de l'agriculture à Seysses passe nécessairement par la problématique de l'emploi agricole, l'installation des entreprises sur le territoire influe sur les problématiques de déplacement, d'étalement urbain et d'accessibilité... Seysses doit également mener une réflexion de fond pour que l'économie soit porteuse d'épanouissement et de cohésion sociale, gomme les inégalités d'accès, de traitement...

De plus, aujourd'hui et à l'avenir, de plus en plus d'actes du quotidien seront liés à la sphère professionnelle ou à des actes de consommation. La recherche d'écoresponsabilité doit donc guider chaque acteur de Seysses. L'ensemble des employeurs du territoire peut adopter une réflexion écoresponsable afin d'offrir la possibilité aux travailleurs/fournisseurs/clients d'avoir un impact moindre sur la planète

**Seysses doit donc s'engager à développer une économie qui serve l'Homme et son épanouissement d'une part; et qui préserve la Planète d'autre part tout au long du "cycle de vie" d'un bien ou d'un service: depuis la production jusqu'à la consommation, voire son recyclage.**

- Les inégalités liées à l'emploi persistent: différences entre hommes et femmes, travail des personnes à mobilité réduite, chômage des jeunes et des travailleurs en fin de carrière... Pour que l'Agenda 21 soit véritablement au service de l'Homme, la stratégie doit viser l'épanouissement partout, y compris dans la sphère professionnelle.
- Les actes de consommation doivent être optimisés pour que leur impact sur l'environnement soit moindre. L'entreprise a une part de responsabilité, car c'est elle qui propose des biens et services dont l'empreinte carbone est plus ou moins forte, avec plus ou moins d'emballages... Mais le consommateur est également responsable par ses choix. Il faudra donc sensibiliser chaque maillon de cette chaîne pour s'orienter vers des produits plus respectueux de la nature et du consommateur, avec moins d'emballages, des productions locales, issus de l'économie sociale et solidaire...
- Enfin, à travers nos activités, nos consommations, nous produisons une certaine quantité de déchets. Il est nécessaire de diminuer la quantité de déchets en général, en poursuivant plusieurs objectifs: à la source réduire le volume de déchets, mieux recycler ou valoriser ce qui peut l'être et éviter les gaspillages. Or, en matière de tri sélectif, Seysses est un "mauvais élève". Les performances de tri doivent être améliorées dans le futur ; c'est pourquoi Seysses et ses partenaires s'attacheront à trouver des solutions techniques, pratiques, mais aussi à mieux sensibiliser pour optimiser le tri sélectif.

## **OBJECTIF 11 : DÉVELOPPER UNE VÉRITABLE « CULTURE » DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET DE LA GOUVERNANCE**

Pour s'investir dans l'action durable pour le territoire, il est nécessaire de le connaître et de comprendre ses enjeux. La stratégie a à plusieurs reprises noté la nécessité pour Seysses de se doter d'outils d'information ; mais il est tout aussi important de rendre accessible à tous ces informations.

L'information et la sensibilisation sont un premier pas pour développer de nouvelles formes de citoyenneté qui dépassent le cadre électoral. De même que le développement durable ne s'accommode pas du temps des mandats, l'implication des acteurs du territoire ne doit pas se limiter aux temps électoraux. La « démocratie participative » doit devenir un réflexe et non plus une nouveauté.

**Seysses doit donc parvenir à diversifier et étoffer l'information et la sensibilisation à destination de tous les publics, que ce soit au niveau des outils, adaptés à chacun, mais aussi des thématiques du développement durable. En parallèle, Seysses entend développer la démocratie participative, qui viendra renforcer la légitimité des politiques locales, favorisera le consensus et le dialogue.**

- Seysses valorisera les manifestations liées aux thématiques du développement durable, à travers des actions menées par la commune (Journées Nature...), l'information pour ou par les agents, la sensibilisation via la programmation culturelle ou les activités périscolaires, et les initiatives des autres acteurs du territoire (associations, rencontre d'entreprises...)
- En outre, la collectivité continuera d'améliorer ses outils de communication et d'information pour toucher un maximum de personnes, dans une recherche de transparence. Un objectif parallèle est de favoriser et mettre à profit la remontée d'information des Seyssois à destination de leur municipalité.
- A travers l'Agenda 21, la commune s'initie à l'exercice périlleux de la participation. Un Charte a d'ores et déjà été rédigée dans ce but. Mais la commune doit approfondir la logique et faire évoluer ce document au fil du temps et des expériences.
- La participation est un apprentissage difficile. Un défi important sera d'inciter les acteurs du territoire à participer, en multipliant les innovations pour toucher tout le monde. Il faudra notamment trouver un moyen pour engager un dialogue durable avec le monde agricole, souvent pointé du doigt lorsqu'il s'agit de développement durable.
- Dans une perspective plus large, la participation doit s'accompagner d'une prise de conscience : le développement durable du territoire ne passe pas forcément que par le territoire. Une décision prise par les Seyssois dans l'intérêt de Seysses peut être contraire à l'esprit du développement durable à plus vaste échelle. Pour éviter ces dérives, le territoire renforcera la coopération avec ses voisins, afin d'initier des projets participatifs plus globaux. Participer à des réseaux de territoires œuvrant pour le développement durable est également un bon moyen de partager des expériences.
- La participation doit s'accompagner de nouvelles formes de "gouvernance"; l'Agenda 21 doit aussi promouvoir la transversalité, le pilotage, l'évaluation... dans une logique de projets et d'amélioration continue, et ce au sein de la collectivité comme pour les projets collectifs.



**Axe III/ Seysses sera "des gens": Permettre à chaque Seyssois de s'épanouir en tant que citoyen et au sein de la collectivité**

<b>Objectif 8:</b> <b>Renforcer la solidarité entre générations et entre territoires</b>	Mettre en place des projets intergénérationnels
	Permettre à un maximum de personnes âgées de rester autonomes
	Approfondir la coopération intercommunale (démocratie participative à l'échelle intercommunale, nouvelles compétences mutualisées...)
	Partager l'expérience technique, culturelle, avec des communes étrangères
<b>Objectif 9:</b> <b>Valoriser la mixité et la cohésion sociales</b>	Diversifier l'offre ludique et culturelle
	Permettre à 30% de la population seyssoise de pratiquer une activité ludique en 2020, dans le cadre de structures communales, intercommunales et associative
	Dialoguer avec le monde associatif en vue d'une optimisation du fonctionnement des associations.
	Créer des partenariats renforçant la prise en compte de ces structures comme "actrices du territoire"
	Vers une municipalité exemplaire: supprimer les inégalités professionnelles dès 2013
<b>Objectif 10:</b> <b>Redéfinir notre rapport à la production et à la consommation vers plus de durabilité</b>	Informers les Seyssois pour les inciter à l'utilisation de produits, services et pratiques plus sains, et pour mieux connaître les substances néfastes pour la santé et la planète
	Augmenter la part des achats issus de filières locales, équitables, de l'économie sociale et solidaire...
	Réduire de 7% de la production de déchets ménagers entre 2009 et 2015 et augmenter de 45% le recyclage des matières organiques
	Se doter de moyens pour quantifier les gaspillages et trouver des solutions collectives pour les limiter (particuliers, grandes surfaces...)
<b>Objectif 11:</b> <b>Développer une véritable culture de la démocratie participative et de la gouvernance</b>	Mettre en place des dispositifs réguliers d'information et sensibilisation pour tous
	Vers une municipalité exemplaire: transparence sur l'information communiquée et les canaux à disposition
	Vers une municipalité exemplaire: un maximum de "projets" mettant en œuvre participation, pilotage, évaluation, transversalité et amélioration continue, au sein des services comme au sein du territoire